

Ces conditions générales pour les clients entreprises s'appliquent à votre relation de négoce avec Viking sauf si vous disposez d'un accord signé par Viking couvrant la fourniture de ces biens ou services par Viking. Si elles sont applicables, elles sont intégrées à chaque commande que vous passez. Nous pouvons modifier ces conditions à tout moment mais aucune modification ne s'applique à vos commandes émises avant la modification.

1. DÉFINITIONS

« **Société affiliée** » signifie en relation à une Partie, toute firme, compagnie ou autre organisation qui, à un moment quelconque, directement ou indirectement, contrôle, est contrôlée ou se trouve sous un contrôle commun avec cette Partie, « contrôle » signifiant ici un droit de direction des dirigeants du fait de la détention de 50% ou plus des droits de vote ou de tout autre intérêt propriétaire.

« **Jours ouvrables** » signifie du lundi au vendredi sauf les jours fériés du Pays de Viking.

« **Frais** » signifie en relation avec chaque Commande le Prix des Produits et l'ensemble des coûts de livraison, d'installation et autres non-expressément inclus dans le prix.

« **Informations Confidentielles** » signifie toutes les informations divulguées par une partie à l'autre qu'une personne raisonnable considérerait comme confidentielles. À des fins de clarification, tous nos tarifs qui ne seraient pas disponibles publiquement sont confidentiels.

« **Commande** » signifie toute commande de fourniture de Produits.

« **Prix** » signifie le prix payable pour les Produits selon le devis de Viking à la date de la Commande.

« **Produits** » signifie les produits disponibles à l'achat auprès de nous de temps à autre autres que les Services et Solutions de Spécialistes.

« **Services** » signifie tous les services que nous fournissons en lien avec la fourniture des Produits.

« **Services et solutions de spécialistes** » signifie des services et solutions spécifiques que nous offrons de temps à autre, notamment Viking Insurance, Viking Virtual Print House, Viking Personnalisation, Managed Print Services et tout autre service ou solution listé sur le site Web de Viking.

« **Pays de Viking** » signifie le pays dans lequel notre société est juridiquement constituée.

« **Nous** », « **notre** » et « **nos** » signifient la personne juridique Viking offrant des Produits et Services à la vente.

« **Site Web** » signifie tout site web ou interface que nous mettons à disposition dans la finalité de passer des Commandes.

« **Vous** », « **votre** » et « **vos** » signifient la personne juridique (notamment la personne morale) au nom de qui la commande est passée.

2. PORTÉE

2.1 **Généralités** : Ces conditions énoncent les principes selon lesquels nous vous vendons des Produits. Vos conditions d'achat ne s'appliquent à aucune Commande pas plus qu'à la relation entre vous et nous (indépendamment de la manière et du moment où elles nous sont communiquées).

2.2 **Produits et services exclus** : Notre prestation des Services et Solutions de Spécialistes est régie par des conditions générales distinctes, disponibles au moment de l'achat de ces Produits et Services de Spécialistes ou sur demande.

3. COMMANDES

3.1 **Site Web** : Vous devez conserver tous les identifiants et mots de passe utilisés pour accéder au Site Web en toute confidentialité. Toutes les Commandes passées en utilisant des identifiants sont considérées comme vos Commandes et soumises de manière valide.

3.2 **Acceptation de commandes** Vos Commandes constituent votre offre d'achat des Produits et un contrat de fourniture des Produits est conclu dès que nous acceptons votre Commande. Sauf accord exprès contraire par écrit, votre Commande est

acceptée quand nous émettons une confirmation de votre Commande par écrit.

3.3 **Produits en rupture de stock** Nous vous informons au moment de la Commande, ou peu de temps après, si un article quelconque est en rupture de stock. Vous avez le choix entre attendre le retour en stock du Produit, l'annulation de la Commande ou la soumission d'une Commande de remplacement pour des alternatives.

3.4 **Contrat séparé** Chaque Commande acceptée constitue un contrat séparé entre vous et nous pour les Produits couverts par cette Commande et intègre ces conditions. Aucune condition additionnelle n'est applicable aux Commandes sauf accord exprès par écrit à leur égard.

3.5 **Prévision de commande** : En cas de requête raisonnable de notre part, vous nous fournissez des prévisions raisonnables des volumes de Produits que vous prévoyez de commander sur cette période.

3.6 **Suspension de commandes** En cas de manquement de votre part ou de l'une quelconque de vos Sociétés affiliées à un quelconque contrat avec Viking ou l'une de ses Sociétés affiliées, nous pouvons refuser d'accepter toute nouvelle Commande et suspendre la poursuite de l'exécution de toute Commande existante. Ceci outre tous les autres droits et recours dont nous disposons.

3.7 **Annulation de commandes** Vous ne pouvez pas sans notre consentement annuler une Commande une fois que nous l'avons acceptée. Nous pouvons annuler des Commandes que nous estimons préjudiciables pour nos intérêts. Si nous annulons une Commande, nous vous en informons dans les meilleurs délais.

4. VENTE ET ACHAT

Pour chaque Commande acceptée, nous convenons de vendre et de livrer et vous convenez d'accepter la livraison et de payer les Produits conformément à ces conditions.

5. MODES DE LIVRAISON

5.1 **Période de livraison** Nous nous efforçons de vous livrer les Produits pour notre date de livraison estimée ou, si aucune date n'est spécifiée, dans un délai raisonnable. Nous sommes en droit d'échelonner la livraison des Produits et de vous facturer chaque livraison partielle.

5.2 **Réception de nos produits** Si nous ramenons nos Produits à notre entrepôt car personne n'était disponible pour les recevoir lorsque notre transporteur est arrivé à l'adresse de livraison, nous pouvons facturer des frais d'administration et de manutention pour le retour des Produits à notre entrepôt et pour leur nouvelle livraison ultérieure.

5.3 **Déchargement et risque** Nous sommes responsables du déchargement des Produits hors de notre véhicule de livraison jusqu'à un point d'accès raisonnable à proximité de notre véhicule et vous êtes responsable des Produits à partir de cet instant. Sauf pour les dommages que nous causons, vous assumez le risque pour les Produits dès qu'ils ont été déchargés.

5.4 **Signature de bon de livraison** La responsabilité vous incombe de compter les caisses livrées et, à la demande, de signer tout bon de livraison présenté par le chauffeur afin de confirmer le nombre de caisses reçues.

5.5 **Déballage et installation** Vous êtes responsable du déballage et de l'installation de tout Produit. Si nous devons exécuter des services d'installation, ils doivent être expressément convenus dans le cadre d'une Commande.

6. QUALITÉ ET RETOURS

6.1 **Garantie** Nous garantissons que tous les Produits livrés : (a)

- correspondent à la marque, au modèle et au type spécifiés dans la Commande ; (b) sont essentiellement conformes en termes de qualité, de quantité, de poids, de dimensions, de description et d'autres spécifications à la Commande ; (c) sont exempts de tout dommage matériel ou défaut de fabrication, de matériaux et de main-d'œuvre à la livraison ; et (d) incluent tous les manuels et documents fournis par le fabricant. Nous garantissons que tous les Services éventuels seront dispensés avec soin et compétence appropriés. Votre seul et unique recours si nous ne respectons pas ces garanties relève des droits qui vous sont accordés au titres des clauses 6.2 et 6.3.
- 6.2 **Erreurs de prélèvement** Vous devriez inspecter les Produits pour identifier les erreurs de prélèvement et, le cas échéant, nous les notifier dans les 2 Jours Ouvrables de la réception. À défaut, nous sommes réputés avoir livré la quantité correcte des Produits corrects. En cas d'erreurs de prélèvement, nous procéderons à l'enlèvement (à nos frais) des Produits incorrects et emploierons des efforts raisonnables pour expédier (à nos frais) les Produits corrects dans les meilleurs délais.
- 6.3 **Inspection et rejet** Vous devriez inspecter la qualité des Produits suite à leur livraison et, sauf pour les erreurs de prélèvement couvertes par la Clause 6.2, vous avez 30 jours à compter de la livraison pour refuser les Produits non-conformes à la garantie de la clause 6.1. Si vous ne refusez pas les Produits dans les 30 jours suivant la livraison, vous êtes considéré comme l'ayant acceptée. Si vous souhaitez refuser les Produits, vous devriez nous informer dès que vous découvrez le défaut de conformité (et dans tous les cas dans les 30 jours de la livraison) en nous communiquant le motif raisonnablement détaillé afin que nous puissions procéder à l'enlèvement des Produits puis à leur inspection. Si votre réclamation est valide, nous procéderons à l'enlèvement (à nos frais) des Produits et vous offrirons un remboursement ou un remplacement pour ces Produits. Nous déclinons toute responsabilité envers les problèmes identifiés ou se manifestant plus de 30 jours après la livraison. Ils doivent être traités directement avec le fabricant selon l'une quelconque des garanties d'utilisateur final qu'il offre.
- 6.4 **Garanties du fabricant** Tous les Produits bénéficient des garanties d'utilisateur final du fabricant accompagnant chaque Produit dans la mesure où elles peuvent vous être transférées.
- 6.5 **Exclusion de conditions implicites** Toutes les conditions générales et garanties implicites relatives aux Produits et services (notamment en termes de qualité, d'adaptation à la finalité, de conformité avec la description ou l'échantillon) sont ici exclues.
- 6.6 **Conformité avec les instructions du produit** Vous et quiconque utilisant les Produits en votre nom doit respecter à tout moment les instructions écrites et l'ensemble des consignes écrites (notamment les instructions du fabricant) publiées de temps à autre et jointes aux Produits et relatives à leur stockage et à leur usage. Nous ne sommes pas responsables des pertes ou dommages résultant de la négligence ou du non-respect des instructions d'utilisation des Produits.
- 6.7 **Retours** Outre vos droits de retour des Produits conformément aux clauses 6.2 et 6.3, vous pouvez nous demander dans les 30 jours de la livraison d'organiser l'enlèvement d'un quelconque Produit (autre qu'un Produit Non-Retournable) dans la mesure où tout l'emballage est intact et le Produit est dans un état apte à la revente. Si nous acceptons votre requête (à notre discrétion), vous êtes responsable du paiement de nos frais administratifs d'enlèvement standard. L'expression « Produits Non-Retournables » désigne les timbres, articles de toilette, certains articles de mobilier, tous les Produits incluant des aliments ou des articles périssables, tous les articles personnalisés selon vos exigences ou besoins et tous les autres articles comme nous le confirmons de temps à autre. Si vous nous retournez un quelconque Produit dont l'emballage n'est pas intact, dans un état impropre à la revente ou de nature Non-Retournable, vous n'avez pas droit à un remboursement et êtes responsable du paiement de nos frais de mise au rebut.
7. **PRODUITS INDIVIDUELS DE CLIENT.**
- 7.1 **Produits Individuels de Client.** Cette clause s'applique à tous les produits que nous achetons, fabriquons, stockons ou imprimons spécifiquement pour vous ou vos Sociétés Affiliées. (« **Produits Individuels de Client** »)
- 7.2 **Nos Obligations.** Nous mettons en œuvre des efforts raisonnables pour stocker, gérer, entreposer ou distribuer tous les Produits Individuels de Client convenus entre les parties de temps à autre.
- 7.3 **Obligations du Client** Le volume de Produits Individuels de Client que nous détenons est examiné fréquemment par les parties et vous devez procurer des prévisionnels réguliers de vos exigences en matière de Produits Individuels de Client. Si vous en recevez la demande, vous devez dans les meilleurs délais apporter par e-mail votre approbation de réapprovisionnement de tous les Produits Individuels de Client.
- 7.4 **Produits en Surplus.** Si à un moment quelconque : (a) vous ne passez pas Commande d'un Produit Individuel de Client particulier durant 3 mois consécutifs ; (b) vous nous notifiez par écrit qu'un Produit Individuel de Client particulier n'est plus d'actualité ou a été remplacé par une autre Produit ; ou (c) nous détenons plus de 3 mois de consommation d'un type particulier de Produit Individuel de Client (selon la consommation moyenne des 6 mois précédents), (dans chaque cas les « **Produits en Surplus** »), nous sommes en droit de vous demander de nous informer dans les meilleurs délais des aspects suivants relatifs aux Produits en Surplus :
(i) livrer les Produits Excédentaires à une adresse en ; ou
(ii) éliminer les Produits Excédentaires.
- 7.5 **Instructions du Client.** Vous devez nous instruire d'entreprendre l'une des actions de la clause 7.4 (i) ou 7.4 (ii) dans les 10 Jours Ouvrables suivant notre requête. Si vous ne fournissez pas ces instructions dans les 10 Jours Ouvrables, nous sommes en droit de mettre au rebut les Produits en Surplus. Vous devez nous rembourser l'ensemble des frais additionnels dûment et raisonnablement subis en connexion avec la clause 7.4 et cette clause 7.5.
- 7.6 **Prix des Produits en Surplus.** Vous devez payer l'ensemble des Produits en Surplus au prix intégral payable pour les Produits Individuels de Client.
- 7.7 **Fin des Fournitures.** Nous sommes en droit de cesser la fourniture des Produits Individuels de Client, en tout ou partie, immédiatement suite à un manquement de votre part à ces conditions ou sur préavis d'au moins 30 jours. Si nous cessons la fourniture des Produits Individuels de Client, en tout ou partie, selon l'énoncé précédent ou nous ne faisons plus affaire avec vous pour une quelconque raison, tous les Produits Individuels de Client détenus, achetés ou en cours de fabrication par nous ou en notre nom constituent des Produits en Surplus et les dispositions des clauses 7.5 à 7.6 (incluses) s'appliquent.
8. **INFORMATIONS FOURNIES PAR LES PARTIES**
- 8.1 **Informations Confidentielles** chaque partie doit : (a) protéger les Informations Confidentielles de l'autre partie avec un soin raisonnable et mais sans avoir à dépasser celui qu'elle dédie à ses propres Informations Confidentielles ; (b) limiter l'accès aux Informations Confidentielles de l'autre partie aux personnes qui ont raisonnablement besoin de cet accès pour exercer les droits de la partie réceptrice ou remplir ses obligations au titre d'une Commande ou de ces conditions ; et (c) ne pas utiliser les Informations Confidentielles de l'autre partie à d'autres fins que l'exercice de ses droits et le respect de ses obligations dans le cadre ou en relation avec une Commande ou ces conditions. Cette clause 8.1 ne s'oppose pas à la divulgation des informations dans la mesure où la législation l'exige.
- 8.2 **Supports fournis par vous** Dans la mesure où nous vous fournissons des Produits ou Services en utilisant des images,

des données, des conceptions, des spécifications ou d'autres supports fournis par vous, vous nous déchargez de tous les passifs, coûts, dépenses, dommages et pertes, notamment les dommages directs, indirects ou consécutifs, pertes de profits, atteintes à la réputation et de tous les intérêts, pénalités et frais juridiques et autres frais professionnels raisonnables, découlant d'une action intentée à notre encontre pour un manquement réel ou allégué aux droits de propriété intellectuelle ou autres d'un tiers.

8.3 **Données à caractère personnel** La législation relative à la protection des données à caractère personnel impose des obligations aux parties en regard de toutes les données à caractère personnel traitées en connexion avec ces conditions. En tant que responsable du traitement de ces données, nous traitons l'ensemble des données à caractère personnel que nous recevons conformément aux termes de notre Politique de confidentialité, disponible sur notre site Web et mise à jour de temps à autre.

9. FRAIS

9.1 **Frais.** Vous devez payer les Frais affectant les Produits.

9.2 **Frais de livraison** Nous n'appliquons pas nos frais de livraison aux Commandes incluant des Produits dans la mesure où ils sont éligibles pour notre montant de commande minimum standard. Dans les autres cas, nous facturons nos frais de livraison standard au moment de la Commande.

9.3 **Autres frais** D'autres frais peuvent s'appliquer aux Commandes et à des services quelconques. Nous vous informons de ces frais avant d'accepter votre Commande.

9.4 **TVA** Les Frais sont entendus hors TVA et toute autre taxe commerciale applicable dont vous devez également vous acquitter en même temps que les Frais au taux applicable.

9.5 **Prix** Nous sommes en droit de faire varier les Prix de temps à autre.

10. PAIEMENT ET PROPRIÉTÉ DES PRODUITS

10.1 **Facturation** Nous pouvons émettre à votre endroit une facture des Frais et de la TVA, le cas échéant, à l'expédition des Produits.

10.2 **Période de paiement** Toutes les factures sont payables immédiatement. Sous réserve de la réussite d'un quelconque contrôle de crédit que nous appliquons de temps à autre, nous vous accordons 30 jours additionnels à compter de la date de facture pour que Viking reçoive le paiement en fonds disponibles. Si vous ne réussissez pas un contrôle de crédit ou payez votre facture en retard, nous ne pouvons plus vous accorder un quelconque délai de paiement additionnel et pouvons vous réclamer un paiement d'avance.

10.3 **Mécanisme de paiement** Vous devez payer tous les montants facturés en CHF par transfert de fonds électronique au compte bancaire que nous spécifions, sans compensation, déduction ou retenue. Toute question relative aux montants facturés devrait nous être communiquée dans les 5 jours ouvrables de la date de facture. Vous n'avez pas droit à un délai de paiement ou d'effectuer une quelconque déduction pour les montants facturés même si vous avez soulevé des interrogations sauf dans la mesure où nous avons émis un avoir pour cette facture.

10.4 **Intérêt** Nous pouvons vous appliquer un intérêt quotidien pour les montants en souffrance au taux maximum permis par la législation à compter de la date d'échéance jusqu'à la date où Viking perçoit le paiement en fonds disponibles.

10.5 **Propriété** La propriété des Produits vous est transmise uniquement lorsque vous avez réglé intégralement tous les montants en souffrance au titre de la Commande concernée. Jusqu'alors, la propriété reste la nôtre mais vous pouvez utiliser les Produits pour vos activités tant que vous ne les revendez pas. Vous devez également nous retourner les Produits si nous annulons la Commande pour une quelconque raison. Dans le cas contraire, nous ou nos agents sommes en droit d'accéder à vos installations pour procéder à leur enlèvement (à vos frais).

Même si la propriété n'est pas transmise, nous pouvons tout de même réclamer le Prix et les autres Frais pour les Produits.

11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des droits d'auteur, droits de conception, brevets, marques commerciales et autres droits de propriété intellectuelle relatifs aux Produits et Services restent notre propriété et celle de nos concédants de licence.

12. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

12.1 Les conditions suivantes énoncent la responsabilité de chaque partie envers l'autre (notamment la responsabilité au titre ou en cas de manquement à ces conditions et la responsabilité pour négligence en connexion avec ces conditions).

12.2 **Responsabilité non-exclue** Aucun élément de ces conditions n'exclut une quelconque responsabilité en cas de décès ou de blessures causés par une négligence, une fraude, une quelconque responsabilité qui ne pourrait pas être exclue par la législation, votre responsabilité de paiement des Frais et votre responsabilité au titre des clauses 7, 8.1 ou 8.2.

12.3 **Perte ou dommage matériel** Les pertes ou dommages matériels causés par notre personnel et nos sous-traitants sont limités à 100 000 £ par incident ou série d'incidents connectés. Les pertes ou dommages matériels causés par les Produits sont limités à 100 000 £ pour toutes les instances au cours d'une année.

12.4 **Plafond de commande** Sous réserve des clauses 12.2 et 12.3, la responsabilité de chaque partie envers l'autre à l'égard d'une quelconque Commande est limitée au montant des Frais au titre de cette Commande.

12.5 **Plafond d'accord** Sous réserve des clauses 12.2 et 12.3, la responsabilité de chaque partie envers l'autre à l'égard de ces conditions (Commandes individuelles exclues) est limitée à 10 000 £.

12.6 **Pertes exclues** Sous réserve de la clause 12.2, aucune des parties n'est redevable envers l'autre pour les pertes de profit, de chiffre d'affaires, de production, d'affaires, de fonds de commerce ou d'économies anticipées pas plus que pour une quelconque responsabilité envers des tiers, pour les pertes conséquentes, indirectes ou spéciales.

13. FORCE MAJEURE

Nous déclinons toute responsabilité envers vous pour les délais d'exécution d'une obligation au titre d'une Commande ou de ces conditions, voire notre incapacité à exécuter une Obligation selon une Commande ou ces conditions pour une question échappant raisonnablement à notre contrôle, ainsi en cas de guerre, terrorisme, émeute ou démonstration publique, acte de Gouvernement, grève sectorielle, incendie, explosion, inondation, intempéries, pandémie, pénurie ou quoi que ce soit de nature similaire nous affectant ainsi que nos transporteurs et nos fournisseurs. En particulier si ces questions spécifiques signifient que nos stocks de Produits sont insuffisants pour respecter nos engagements envers vous et autrui, nous sommes en droit de répartir à notre guise les stocks disponibles de ces Produits en fonction des commandes. Si le retard ou le défaut d'exécution se poursuit plus de 30 jours, vous comme nous pouvons annuler les Commandes.

14. GÉNÉRALITÉS

14.1 **Législation applicable et changements.** Chaque partie respecte l'ensemble de la législation applicable à ces conditions. Nous sommes en droit de modifier les Produits et services que nous mettons à disposition de temps à autre en résultante de toute évolution législative ou pour une quelconque autre raison à notre seule discrétion.

14.2 **Législation de lutte contre la corruption et les pots-de-vin.** Nonobstant la généralité de la clause 14.2, les Parties doivent respecter et s'assurer que tous les sous-traitants agréés respectent l'ensemble de la législation applicable relative à la lutte contre la corruption et les pots-de-vin dans les secteurs public et privé (individuellement et collectivement la

- « **Législation de lutte contre la corruption et les pots-de-vin** ») et doivent dans la mesure permise par la loi à cet égard se signaler mutuellement dans les meilleurs délais toute requête ou demande d'avantage financier ou autre indu d'une quelconque sorte perçu en connexion avec l'exécution d'une Commande ou autrement avec ces conditions. Chaque Partie déclare et garantit s'abstenir de toute action pouvant amener l'autre Partie à enfreindre une quelconque législation de lutte contre la corruption et les pots-de-vin.
- 14.3 **Durabilité** Les Parties accomplissent leurs activités respectives de manière responsable sur le plan social et environnemental, conformément à leurs propres politiques relatives à l'environnement, à la sécurité et à l'emploi.
- 14.4 **Notifications.** Les notifications à notre endroit doivent être écrites et remises en main propre, par courrier affranchi au tarif normal ou par messagerie 24h à notre adresse légale, une copie étant marquée à l'attention de « The Sales Director » et une copie additionnelle à l'attention de « The Legal Team ». Les notifications à votre endroit doivent être écrites et peuvent être remises en main propre, par courrier affranchi au tarif normal ou par messagerie 24h à votre adresse légale ou encore envoyées à votre adresse e-mail utilisée en connexion avec les Commandes, voire être affichées sur le Site Web. Une notification doit être considérée comme servie : (a) en cas de remise en main propre à l'heure de la livraison ; (b) en cas de courrier affranchi au tarif normal ou de messagerie 24h le second
- 14.5 **Sous-traitants.** Nous sommes en droit d'employer nos sous-traitants pour accomplir l'une quelconque de nos obligations et demeurons responsables de ces sous-traitants comme s'il s'agissait de nous.
- 14.6 **Intégralité de L'Accord** Ces conditions, la Commande applicable et tous les documents signés par les Parties concernées constituent l'Intégralité de l'accord entre les Parties concernées. Tout conflit entre les termes de ces documents doit être déterminé selon l'ordre de priorité suivant : (a) la Commande dans la mesure où nous l'avons expressément acceptée ; (b) ces conditions ; et (c) tout autre document expressément accepté par les Parties.
- 14.7 **Cession et Tiers** Nous pouvons céder à un tiers nos droits ou obligations, en tout ou partie, envers une Commande. La Commande intégrant ces conditions n'est pas exécutable par un tiers (autres que les tiers auxquels nous cédonos nos droits et obligations).
- 14.8 **Législation Applicable** La législation du Pays de Viking est applicable à chaque Commande et à ces conditions alors que les Tribunaux du Pays de Viking disposent d'une juridiction exclusive sur chaque Commande et ces conditions.